

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 23 octobre 2026

Fonds hydraulique agricole 2026 en Occitanie : 14 millions d'euros pour le financement de 17 projets

Les ressources en eau et l'agriculture sont considérablement impactées par les effets du changement climatique. Face à ces défis, il est nécessaire d'anticiper et de rendre les exploitations agricoles plus résilientes notamment en sécurisant l'accès à l'eau. C'est dans ce contexte que le ministère de l'agriculture a reconduit, en 2026, le fonds d'investissement en hydraulique agricole dont le montant a été triplé (60 millions d'euros au niveau national).

Ce fonds comporte :

- un volet dédié aux investissements pour moderniser ou créer des infrastructures hydrauliques à vocation principale agricole ;
- un volet maturation des projets finançant les études d'ingénierie préalables aux travaux

Le taux d'aide atteint 80 % pour les projets collectifs.

Après avoir été dotée d'une première enveloppe de 9,775 millions d'euros, l'Occitanie bénéficie désormais d'un complément de 4,3 millions d'euros, pour tenir compte des projets structurants déposés, soit un total de plus de 14 millions d'euros pour l'année 2026 (près du quart de l'enveloppe nationale).

Au total, en 2026, 17 projets d'hydraulique agricole ont été retenus par Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Occitanie. Ils concernent 8 départements de la région et permettront de sécuriser l'alimentation en eau de plusieurs centaines d'exploitations.

→ Zoom sur deux projets

Le projet de l'adducteur de l'Agly par le maillage de canaux et de réseaux d'irrigation dans les Pyrénées-Orientales, projet ciblé par le Premier ministre comme prioritaire et par le Plan Eau, bénéficie ainsi d'une aide de près de 8,4 millions d'euros. Ce projet permettra de sécuriser l'accès à l'eau de près de 300 exploitants agricoles.

La 1^{ère} tranche de modernisation du réseau de Cuelas entre le département des Hautes-Pyrénées et du Gers, projet collectif porté par Rives & Eaux, bénéficiera quant à elle d'une aide de l'Etat de près 1,6 million d'euros.

Depuis la mise en place du fonds hydraulique agricole en 2024, les aides de l'État dans le domaine de l'hydraulique agricole se sont ainsi élevées à 23 millions d'euros. L'État reste pleinement mobilisé aux côtés de la chambre régionale d'agriculture, et de son président

Denis Carretier, pour favoriser l'accès à l'eau des agriculteurs d'Occitanie.